

FORVIS MAZARS

Société par actions simplifiée au capital de 336 000 euros
Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps
76000 ROUEN
318 610 623 RCS ROUEN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 23 avril, à dix heures trente,

Monsieur Alain CHAVANCE, Président de la Société FORVIS MAZARS, Société par Actions Simplifiée au capital de 336 000 euros, divisé en 21 000 actions de 16 euros chacune, dont le siège social est situé 20, Boulevard de Lesseps, 76000 ROUEN (Seine-Maritime), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROUEN sous le numéro 318 610 623.

Déclare et constate :

- 1) Avoir procédé, conformément à l'article 21 des statuts, à la consultation par Correspondance des associés.
- 2) Avoir adressé le 10 avril 2026, par courrier électronique, à tous les associés :
 - Le texte sur les résolutions soumises au vote des associés,
 - Le rapport du président,
 - Un bulletin de vote reproduisant le texte des résolutions proposées ;
- 3) Avoir invité les associés à lui retourner leur bulletin de vote dans les 8 jours suivant la réception de la lettre de consultation pour que celui-ci soit pris en compte,
- 4) Avoir reçu dans le délai fixé par la lettre de consultation les bulletins de vote de :
 - La société FORVIS MAZARS SA, représentant 20.985 actions,
 - Monsieur Robert AMOYAL, représentant 1 action,
 - Monsieur Alain CHAVANCE, représentant 1 action,
 - Monsieur Dominique NEZAN, représentant 1 action,
 - Madame Lucie JEROME, représentant 1 action,
 - Madame Sophie CARPENTIER, représentant 1 action,
 - Monsieur Arnaud LE NEEN, représentant 1 action,
 - Monsieur Ludovic SEVESTRE, représentant 1 action,
 - Monsieur Yann SEMELIN, représentant 1 action.
 - Monsieur Jérôme EUSTACHE représentant 1 action,
 - Monsieur Alexandre DE BELLEVILLE représentant 1 action,
 - Madame Eve MARTINEAU représentant 1 action,
 - Monsieur Romain LELIEVRE représentant 1 action,
 - Madame Juliette DECOUX-GUILLEMOT, représentant 1 action.
- 5) Que les bulletins de vote reçus au siège social dans le délai imparti font apparaître les résultats suivants sur les résolutions proposées :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, nommé Monsieur Romain LELIEVRE, né le 15 juillet 1987 à HARFLEUR (76), de nationalité française, en qualité de Directeur Général, en charge de l'établissement du Havre à compter de ce jour.

Monsieur Romain LELIEVRE exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et conformément aux dispositions statutaires, il disposera des mêmes pouvoirs que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Romain LELIEVRE aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Romain LELIEVRE a fait savoir qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était pas frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

L'Assemblée Générale décide que les mandats de Directeur Général de Monsieur Dominique NEZAN, en charge de l'établissement de Rouen et Arnaud LE NEEN, Responsable de la Région Grand Ouest, se poursuivront, ainsi que l'exécution de leurs contrats de travail.

La résolution est adoptée : 14 voix pour, aucune contre et 2 abstentions.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide que Monsieur Romain LELIEVRE ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

La résolution est adoptée : 14 voix pour, aucune contre et 2 abstentions.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

La résolution est adoptée : 14 voix pour, aucune contre et 2 abstentions.

Signature
Alain CHAVANCE
Président

DocuSigned by:
Alain Chavance
3CD8E8C8ED66439...